

ATTESTATION D'ACCUEIL

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

L'hébergeant doit se présenter personnellement en mairie et fournir (original + 1 copie) :

- ☐ un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport pour le Français, l'Européen ou le Suisse ; titre de séjour pour les autres étrangers) de l'hébergeant et du visiteur,
- ☐ un document prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant du logement dans lequel il compte héberger le ou les visiteurs (comme un titre de propriété ou un bail locatif),
- ☐ un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone ou quittance de loyer),
- ☐ tout document justifiant ses ressources (3 derniers bulletins de salaire, dernier avis d'imposition) et son engagement à prendre en charge financièrement l'étranger s'il est défaillant,
- ☐ tout document sur sa capacité à héberger le ou les étrangers dans des conditions normales de logement (en termes de superficie, de sécurité, de salubrité et de confort du logement),
- ☐ un ou plusieurs timbres fiscaux pour un montant de 30 €. Achat auprès du Centre des Impôts à Moûtiers.
- ☐ une attestation d'assurance si l'hébergeant entend assurer son visiteur (à présenter aux autorités diplomatiques ou consulaires ainsi qu'à son arrivée sur le territoire français,
- ☐ si l'attestation d'accueil concerne un mineur non accompagné, une attestation sur papier libre des détenteurs de l'autorité parentale, précisant la durée et l'objet du séjour de l'enfant.

Se munir du numéro de passeport du ou des visiteurs, qui doit être inscrit sur le formulaire.

Attention : En cas de perte, l'hébergeant doit refaire une demande d'attestation d'accueil et présenter de nouveau les pièces justificatives et les timbres fiscaux.



Belleville

Contact service population :

Mairie des Belleville – 04 79 08 96 28 - accueil@lesbelleville.fr

Mairie déléguée de Saint-Jean de Belleville – 04 79 24 02 11 - mairie.saintjean@lesbelleville.fr

Mairie déléguée de Villarlurin – 04 79 24 03 47 – mairie.villarlurin@lesbelleville.fr